



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Vers une recommandation de l'UNESCO sur la science ouverte

Établir un consensus mondial sur la science ouverte

Pourquoi la science ouverte ?

Dans un contexte de défis planétaires et socio-économiques pressants, la communauté scientifique, mais aussi la société dans son ensemble, doivent déployer avec efficacité, transparence et dynamisme des actions scientifiques visant des solutions durables et innovantes.

Pour que la science profite réellement aux populations et à la planète et ne laisse personne de côté, il est nécessaire de transformer l'ensemble du processus scientifique. La **science ouverte** est un mouvement qui vise à rendre la science plus ouverte, plus accessible, plus efficace, plus démocratique et plus transparente.

Portée par les progrès sans précédent de notre monde numérique, la transition vers la science ouverte permet aux informations, aux données et aux résultats scientifiques d'être plus largement accessibles (**accès ouvert**), d'être exploités de manière plus fiable (**données ouvertes**), avec la participation active de toutes les parties prenantes concernées (**ouverture vers la société**).

En encourageant la science à être plus en phase avec les besoins de la société et en favorisant l'égalité des chances pour tous (scientifiques, innovateurs, responsables de l'élaboration des politiques et citoyens), la science ouverte peut être un véritable changement de cap vers la réalisation du **droit à la science** et la **réduction des écarts** entre les pays et au sein de ceux-ci **en matière de science, de technologie et d'innovation**.

Cependant, notre environnement scientifique et politique étant fragmenté, nous manquons encore d'une compréhension globale de ce que signifie la science ouverte, ainsi que des possibilités et défis qu'elle recèle. L'UNESCO prend donc la tête des efforts visant à établir un consensus mondial sur la science ouverte, comportant une définition commune, un ensemble de valeurs partagées et des propositions d'action.



La science ouverte a le potentiel de transformer l'ensemble du processus scientifique.



Composantes de la science ouverte

Pourquoi avons-nous besoin d'une recommandation de l'UNESCO sur la science ouverte ?

Le mouvement de la science ouverte, qui a pris naissance au sein de la communauté scientifique, s'est rapidement propagé d'un pays à l'autre, appelant à l'ouverture des portes de la connaissance. Les investisseurs, entrepreneurs, responsables de l'élaboration des politiques et citoyens se joignent à cet appel.

La question n'est plus de savoir si science ouverte il y a, mais plutôt **comment chacun peut contribuer à cette transition et en bénéficier.**

L'UNESCO, en tant qu'institution du système des Nations Unies dotée d'un mandat dans le domaine des sciences, est l'organisation mondiale compétente s'agissant de définir une vision cohérente de la science ouverte et un ensemble commun de principes généraux et de valeurs partagées. Voilà pourquoi, lors de la 40^e session de la Conférence générale, les 193 États membres de l'UNESCO ont chargé l'Organisation d'élaborer un instrument normatif international sur la science ouverte, sous la forme d'une recommandation de l'UNESCO sur la science ouverte.

Les recommandations de l'UNESCO sont des instruments juridiques par lesquels la Conférence générale formule les principes directeurs et les normes destinés à réglementer internationalement une question ; elles invitent les États membres à adopter des mesures – sous forme de loi nationale ou autrement, suivant les particularités des questions traitées et les dispositions constitutionnelles respectives des différents États –, en vue de donner effet, dans les territoires sous leur juridiction, aux principes et normes formulés. **Émanant de l'organe directeur suprême de l'Organisation, les recommandations sont destinées à influencer le développement des lois et des pratiques nationales.**

Quelle est la voie à suivre pour une recommandation de l'UNESCO sur la science ouverte ?

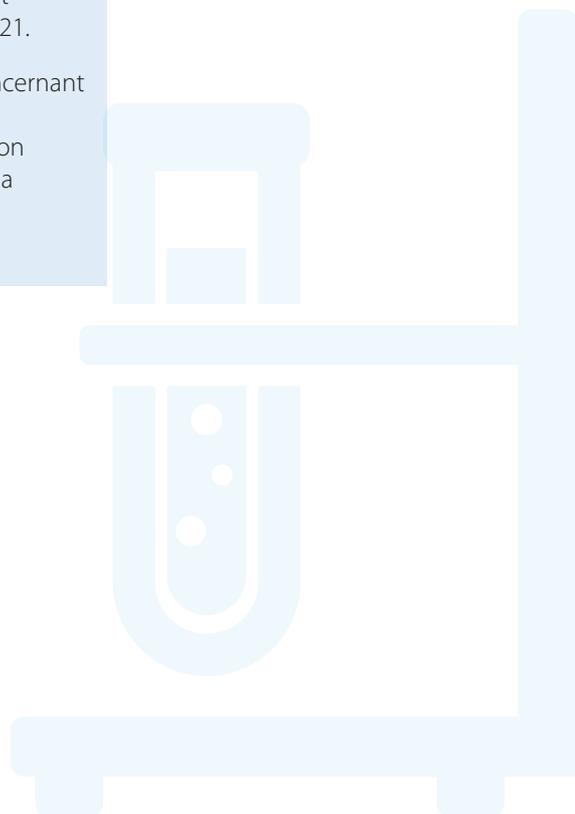
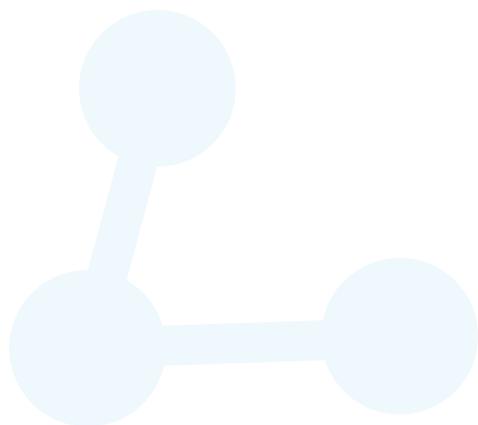
La Recommandation de l'UNESCO sur la science ouverte vise à établir un consensus mondial sur la science ouverte grâce à un processus inclusif, transparent et consultatif impliquant tous les pays et toutes les parties prenantes.

Elle a pour objet de définir les valeurs et principes communs relatifs à la science ouverte, et de proposer des mesures concrètes sur l'accès libre et les données ouvertes, assorties de propositions visant à rapprocher les citoyens de la science, ainsi que d'engagements facilitant la production et la diffusion des connaissances scientifiques dans le monde.

Le processus d'élaboration de la Recommandation est équilibré au plan régional, inclusif et coopératif, et fait intervenir de multiples parties prenantes. À l'issue de ce processus, la Recommandation devrait pouvoir être adoptée par les États membres de l'UNESCO en 2021.

Elle s'inscrit dans le prolongement de la Recommandation concernant la science et les chercheurs scientifiques (2017).

Elle s'appuiera par ailleurs sur la Stratégie relative à la contribution de l'UNESCO à la promotion de l'accès libre à l'information et à la recherche scientifiques, et sur la nouvelle Recommandation de l'Organisation sur les ressources éducatives libres.



Comment pouvez-vous participer ?

L'UNESCO organisera deux années de consultation afin de permettre un débat ouvert, axé sur la sensibilisation, la compréhension et l'élaboration de politiques, en matière de science ouverte.

Guidé par un Comité consultatif sur la science ouverte faisant intervenir de multiples parties prenantes, le processus est soutenu par un partenariat mondial sur la science ouverte et devrait aboutir à la formation d'une communauté de pratique vivante dans le monde entier.

Dans le cadre de l'élaboration de la Recommandation, l'UNESCO recueille des contributions de toutes les régions et de toutes les parties prenantes intéressées, par l'intermédiaire de consultations en ligne, de réunions régionales et thématiques et de nombreux débats sur les implications, les avantages et les défis de la science ouverte dans le monde.

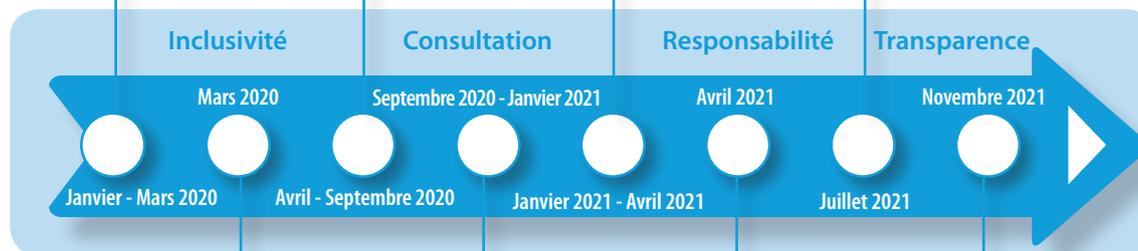
Pour participer au processus et pour de plus amples informations, veuillez consulter le site Web de l'UNESCO sur la science ouverte à l'adresse : <https://en.unesco.org/science-sustainable-future/open-science>

- Établissement du **Partenariat sur la science ouverte**
- Établissement du **Comité directeur sur la science ouverte**
- **Consultation par voie électronique** sur les éléments que devrait comporter la Recommandation

Consultation thématique et régionale avec les parties prenantes sur le contenu de la Recommandation

Consultations et contributions plus approfondies concernant la dernière version

Réunion du comité spécial composé d'experts techniques et juridiques désignés par les États membres (réunion de catégorie II)



Première présentation de la **Recommandation**

Première version de la Recommandation, adressée aux États membres de l'UNESCO pour commentaire

Communication aux États membres de la **version de la Recommandation révisée** par la **Directrice générale**

Soumission du projet de recommandation à la Conférence générale à sa 41^e session, pour adoption

Contact :
Section des politiques et partenariats scientifiques, Division des politiques scientifiques et du renforcement des capacités, Secteur des sciences naturelles, UNESCO
opencscience@unesco.org